

Image not found or type unknown



Contrat de travail illegal

Par **bolintin**, le **26/11/2008** à **15:52**

J'ai été travaillé pendant une année en étant ATER dans une université. Il s'agit d'un CDD, qui oblige à effectuer 96 heures de cours sur une année (contrat de septembre de l'année i à fin août de l'année i+1). A ma demande, j'ai commencé le contrat en décembre (donc mon contrat allait de décembre de l'année i à fin août de l'année i+1). En revanche, l'université a refusé de réduire le nombre d'heures, ainsi j'ai assuré 96 heures de cours. Je suis allée voir le représentant syndical, qui a reconnu l'illégalité de mon contrat (le nombre d'heures figurant sur mon contrat), en revanche aucune mesure de dédommagement n'a pas été prise. Pourrais-je attaquer en instance l'université (mon contrat est fini depuis fin août 2007)? Comment? rnJe vous remercie de votre réponse.